

Charte de la société

L'orientation des clients

- L'attention particulière aux attentes et aux besoins de nos clients pour une véritable qualité de conseil, de disponibilité et d'écoute.

L'orientation des fournisseurs

- Le choix de partenaires de qualité pouvant répondre à nos exigences et aux attentes de nos clients.
- Le partage des ressources et des compétences, la flexibilité et la fluidité des échanges d'information et de prestations entre partenaires.

L'engagement des collaborateurs

- Le respect scrupuleux des lois, règles et normes fédérales, cantonales, régionales et communales répondant de façon personnalisée aux besoins de tout un chacun.
- Esprit et valeurs familiales, respect, éthique, collégialité.

L'orientation processus

- La mise en place d'un système de management respectant les normes internationales ISO 9001:2008 afin d'optimiser la gestion de notre entreprise et 14001:2004 afin de respecter au maximum l'environnement.

L'orientation qualité

- Offrir à nos partenaires d'affaires une qualité de produits et de services permanente, conforme aux plus hautes exigences.

L'orientation environnementale

- L'engagement de respecter l'environnement dans la mesure de l'économiquement raisonnable.
- La diminution et/ou maîtrise des pollutions et nuisances effectives et potentielles liées à notre activité, nos produits et nos services.
- L'engagement de surveiller et respecter les lois et exigences relatives à l'environnement et l'adaptation de nos procédures en conséquence.
- L'analyse périodique des risques couvrant toutes nos activités quant aux dangers environnementaux potentiels. L'intégration d'actions préventives pour les atténuer ou les éliminer aussi bien dans nos domaines de maîtrise que d'influence.
- Le respect des aspects environnementaux dans notre politique d'entreprise, ainsi qu'en ce qui concerne le recyclage et l'élimination des produits.

L'orientation résultats

- La satisfaction de notre clientèle.
- La valorisation des produits et/ou des services par l'importance du choix proposé et du stock à disposition.
- L'entretien des équipements (maintien de la valeur de l'outil de production).

La Direction